



Année 2012

## Votre offrande à l'occasion d'un baptême



La communauté chrétienne St Paul en Roannais vous accueille avec joie.

**Le baptême est une étape importante dans la vie de votre enfant** : c'est un évènement qui va marquer toute son existence d'homme et de chrétien. Une équipe prend du temps pour vous accompagner dans votre démarche et pour préparer la célébration.

L'Église ne reçoit aucune subvention pour assurer son fonctionnement. Or, la célébration d'un baptême représente des frais importants : chauffage, éclairage, sonorisation, nettoyage, entretien des bâtiments, formation des préparateurs au baptême... sans oublier le temps du prêtre et des équipes d'accompagnement.

Pour couvrir ces frais, la paroisse ne peut compter que sur votre participation : le casuel.

### Combien et comment donner ?

Le montant de votre participation est laissé à votre appréciation. Néanmoins, l'Église propose des repères qui tiennent compte de la réalité des coûts. Le Diocèse de Lyon suggère une offrande d'un montant indicatif de 80 €. Que ceux qui le peuvent donnent plus pour permettre à l'Église d'accueillir ceux qui donnent moins. Quelle que soit votre participation, merci.

Les chèques sont à libeller à l'ordre de : « *Paroisse St Paul en Roannais* ». Vous pourrez le remettre dans la corbeille de la quête, lors de la célébration, dans une enveloppe avec votre nom dessus.

Merci d'avance pour votre générosité.

**Le dimanche 13 mai 2012 à 10h30 à l'église Ste Anne**, la paroisse St Paul en Roannais invite toutes les familles ayant célébré un baptême en 2012 à une messe d'action de grâces. Un apéritif sera offert à l'issue de la messe. Bienvenue à vous.

Les prêtres et le conseil économique.